



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



22110654

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts EUPEN

07. Sep. 2022

IA/
der Greffier Greffe

N° d'entreprise : **0422 858 533**

Nom

(en entier) : **KARL HUGO AG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Born, Engelsdorferstraße 13 - 4770 AMEL**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/05/2022 :

"Le mandat de commissaire vient à échéance. L'assemblée décide de renouveler pour une période de 3 ans, échéant à l'assemblée générale ordinaire de 2025 appelée à se prononcer sur les comptes annuels de la société, du 31 décembre 2024, le mandat de la S.C.R.L. BAKER TILLY BELGIUM, agréée auprès de l'I.R.E. sous le numéro B00405 et ayant son siège social rue de la Clef, 39 à 4633 Melen. Celle-ci est représentée par Madame Anne DORTHU. Les émoluments annuels attachés à cette fonction sont fixés au montant hors TVA de 7.400,00 € payables et indexables annuellement."

Bernd HUGO,
Administrateur délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).